



Procès Verbal

Le vingt juin deux mil quatorze, dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire

Étaient Présents : GAUDRAT Didier - DARRAS David - CHASSAGNE Jean François - LEMAIRE Françoise - PISSOCHET France - GRUET Claire - VIGNE Olivier - GILLES Xavier - DABLEMONT Magali - DAVID Candice - GOURDON Catherine - LANGLOIS Michel- CARON ROBERT Marie Christine - lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent Excusé : MOULIN Ludovic

Absent : COMPAGNON Gilles

Secrétaire de séance : GRUET Claire

Lecture est donnée du Procès-verbal de la précédente réunion lequel est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Mr Didier Gaudrat, Mr David Darras et Mr France Pissochet ont été élus en tant que délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs et Mr Jean François Chassagne, Mme Magali Dablemont et Mme Marie Christine Caron Robert ont été élus en tant que suppléants.

DELEGUE CNAS

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité nomme Mr Didier Gaudrat, Maire, pour assurer les fonctions de délégué du CNAS.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de charger Monsieur le Maire, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre s'y afférentes;*
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;*
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;*
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal soit 15000 €uros,*

et ce conformément au CGCT

MODIFICATION DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, VIE COMMUNALE »

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il serait judicieux de revoir la commission « Environnement, Cadre de Vie, Vie Communale » en ressortant tous ce qui concerne la pêche de cette commission.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de faire deux nouvelles commissions en annulant celle qui avait été faite au cours des conseils municipaux des 11 et 18 avril dernier

« Commission Pêche, Étang Communal » : Vice-Président : Mr Jean François Chassagne, Membres : Mr Olivier Vigne Mr Xavier Gilles Mr Ludovic Moulin Mr Gilles Compagnon

« Commission Environnement, Cadre de Vie, Vie Communale » (Espaces verts, maisons fleuries et illuminées, loisirs, associations, personnes âgées, jeunesse, enfance, cérémonies, patrimoine) : Vice-Présidente : Mr Françoise Lemaire, Membres : Mr France Pissochet Mme Candice David, Mme Magali Dablemont, Mme Catherine Gourdon, Mme Marie Christine Caron Robert

TARIFS CANTINE SCOLAIRE ANNEE 2014-2015

Sur la proposition de Mr le Maire et en accord avec les deux autres communes du RPI, le conseil municipal après en avoir délibéré et à 10 votes « Pour » et 3 Abstentions, accepte de fixer comme suit les tarifs pour la cantine pour l'année scolaire 2014-2015

Repas Enfant : 2 €uros

Repas adultes intervenants pendant le service, apprentis, stagiaires : 3 €uros

Repas Instituteur, Personnel de l'éducation nationale : 5.80 €uros

Repas Personnel Communal : 4.43 €uros

INDEMNITES KILOMETRIQUES ET REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR LES AGENTS ET LES ELUS

Le conseil municipal oui cet exposé et après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte de rembourser les frais qui seront supportés par les agents que ce soit kilométrique ou repas. Toutefois pour les repas, le montant maximum alloué sera de 15 €uros par repas ainsi qu'aux élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonctions.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte d'allouer l'indemnité de conseil et l'indemnité de budget à Mr Michel Réau, receveur à la Trésorerie de Varennes sur allier et ce sur toute la durée du mandat en cours.

DICTIONNAIRES CM2

Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accepte d'offrir comme chaque année, un dictionnaire Anglais Français aux élèves qui quittent le primaire pour se rendre au collège.